

AMAP Pornic – Jean-Baptiste DUREAU
Contrat volailles et viandes Bio

Après quelques années passées dans différentes exploitations agricoles, Jean-Baptiste a fait le choix de reprendre en 2017 l'exploitation de Mr Mme GEAY dans le marais Breton nord. Les productions proposées seront : volailles, veaux et bœuf de race Maraichine, élevés en liberté dans les prairies naturelles et en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Les engagements du producteur :

- Je m'engage à fournir des volailles produites sur l'exploitation (poulets ,canettes et pintades) tous les 15 jours, à fournir du veau tous les 2 mois et du bœuf tous les 3 mois
- Je m'engage à livrer les commandes le jeudi (si changement avertissement par mail et/ou sur le tableau) de 17h à 19h 30 , dans le respect de la chaîne de froid.
- Je m'engage pour les fêtes de Noël à proposer en plus des chapons et dindes.

Livraisons : 4 octobre, 18 octobre, 1er novembre, 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre, 20 décembre, 27 décembre 2018 et 10 janvier, 24 janvier, 7 février, 21 février, 7 mars et 21 mars 2019. Une fiche détaillée complétera ce contrat et les dates des prochaines saisons seront notées sur le blog et sur le lieu de distribution.

Pour les **colis de Veau** (assortiment sous vide, par lot de 5 kg à 15 €/kg, comprenant : escalopes, rôti, côtes, blanquette, tendron, jarret

Pour les **colis de Bœuf** (assortiment sous vide, par lot de 5 kg à 13 €/kg et par lot 10 kg à 12 €/kg comprenant : filet, biftecks, rôti, rumsteck, faux-filet, bavette, côte, entrecôte, basse-côte, bourguignon, plat-de-côte, pot-au-feu, jarret
Vous serez informés lors de mes distributions le jeudi soir

Contrat volaille et tarifs :

Le prix de vente est de 9,50 €/ kg réparti en 3 catégories avec un prix moyen pour un petit de 13,50 €, un moyen 15,50 € et un gros 17,50 €.

Les volailles sont pesées de façon à facturer le prix exact.

Le règlement se fera sous forme de tirelire à recharger quand le solde sera négatif

Les engagements de l'amapien :

- Je m'engage à accepter une volaille autre que le poulet prévu au contrat si le producteur le propose.
- Je peux commander une autre volaille à la place du poulet, ou une supplémentaire sous réserve de disponibilité.
- Je suis responsable de mes produits dès réception, en particulier en ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.
- En cas d'absence sans avoir prévenu, j'autorise l'Amap à disposer de mon poulet et prends note qu'aucun remboursement ne sera effectué.
- Le présent contrat est renouvelable
-

Souscription contrat volailles pour un montant de : ----- €

Jean-Baptiste DUREAU Les Gâts 85230 Saint-Gervais tél : 07 82 87 67 35 dureau.jeanbaptiste@gmail.com

Ecocert certificat de conformité 85/3249/586463 / N° Abattoir : 85 – 003 - 003

Coordinatrice Amap Pornic : Marie-Dominique LUCAS 06 63 68 21 67

pour le producteur

AMAP Pornic – Jean-Baptiste DUREAU

NOM Prénom :

téléphone :

Livraisons : 4 octobre, 18 octobre, 1er novembre, 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre, 20 décembre, 27 décembre 2018 et 10 janvier, 24 janvier, 7 février, 21 février, 7 mars et 21 mars 2019.

Assure avoir souscrit à l'AMAP Pornic, un contrat volailles avec une tirelire de _____ €

à l'ordre de JB DUREAU

Fait le : _____

Signature de l'adhérent